L’ONU : un leurre au service des puissances impérialistes !

Comité Action Palestine

Depuis le 13 juin dernier, la 6ème commission de l’Assemblée générale de l’ONU est présidée par Israël. Cette commission gère l’ensemble des opérations de l’organisation de l’ONU du droit international que ce soit l’application des conventions de Genève ou la coordination de la lutte mondiale contre le terrorisme. Après son élection à la vice-présidence de la 4ème commission chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation en juin 2014, l’entité sioniste colonise peu à peu les arcanes de l’Organisation.

L’Etat colonial israélien s’est bâti sur le terrorisme, l’épuration ethnique et la violation des droits des Palestiniens. Mais que peut-on attendre de l’ONU ? C’est une organisation conçue par les Etats-Unis sur les cendres de la Société des Nations, fondée par le club des vainqueurs de la seconde guerre mondiale, et selon des règles qui leur assurent la suprématie dans n’importe quelles circonstances. Le vote de résolutions par l’Assemblée générale est un leurre puisqu’elles ne sont jamais contraignantes vis-à-vis des Etats dominants. De plus le droit de veto au Conseil de Sécurité garantit les intérêts des grandes puissances.

Ces nominations montrent une fois de plus que les Palestiniens n’ont rien à attendre de cette organisation et de la dite « communauté internationale ». Le mouvement de solidarité internationale doit cesser d’y faire référence comme seul cadre du droit des Palestiniens à l’autodétermination et des conditions de leur lutte nationale. Il est urgent de revenir aux fondamentaux de la lutte anti-coloniale. Le sionisme est

un colonialisme, seuls les Palestiniens sont à même de définir les moyens de lutte pour libérer la terre arabe de Palestine car il s’agit de leur survie et de leur devenir. Le mouvement de solidarité doit avoir un seul mot d’ordre : la libération de toute la Palestine.